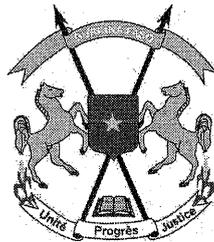


11

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE



**DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU RAPPORT
DU SWAZILAND POUR LE SECOND CYCLE DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL**

Genève, le 10 mai 2016

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso se réjouit de la présence de la délégation du Swaziland, dans le cadre de la présentation du second rapport de ce pays à l'EPU.

Nous apprécions positivement les avancées en matière de droits humains au Swaziland depuis le précédent EPU, telles que mentionnées dans le rapport. Il s'agit entre autres, du renforcement des cadres législatif et institutionnel, de l'accès à l'enseignement primaire gratuit, de l'amélioration de la situation sanitaire, en particulier dans les domaines du VIH/SIDA et du paludisme, des droits de la femme et de l'enfant. En dépit de ces progrès, bien de défis restent à relever.

Vue par :

M^{me} Myriam Poussa
Conseiller juridique
MPJ BF

Ma délégation exhorte par conséquent le Swaziland à intensifier ses efforts pour :

- lever les obstacles financiers dans le secteur de l'éducation afin de garantir sans discrimination, un enseignement de qualité à tous les enfants ;
- assurer une meilleure prévention et prise en charge des personnes atteintes par le VIH/SIDA ;
- améliorer sa coopération avec les organes conventionnels, notamment, en assurant régulièrement la présentation de rapports aux dits organes ;
- doter la Commission des droits de l'homme de ressources humaines et de moyens financiers conséquents pour lui permettre de remplir son mandat de façon optimale.

Nous souhaitons un plein succès au Swaziland pour le présent EPU et pour la mise en œuvre des recommandations qu'il voudrait bien accepter.

Je vous remercie.